

STAGE DEPARTEMENTAL édition 2024 à Vichy du lundi 8 au vendredi 12 avril

92



PROGRAMME

Escrime : 1 à 2 séances par jour, préparation physique, approfondissement des fondamentaux

Activités supplémentaires : Paintball, sports collectifs, et au choix: Kayak ou VTT, Bubble-Foot ou Archery Tag

Veillées : Analyses vidéo, arbitrages, règlements, soirées jeux,

INFOS

- Coût du Stage : 440 €
540 € pour les licenciés en dehors des Hauts-de-Seine (comprenant transport, hébergement, repas, gouters, escrime, sports collectifs, 3 activités sportives complémentaires, Tshirt, gourde,....)
- Stage encadré par des Maîtres d'Armes diplômés d'Etat
- Respect des normes sanitaires en vigueur
- Ouvert prioritairement à tous les M13 et M15 licenciés dans les Hauts-de-Seine, avec places réservées jusqu'au 6 janvier 2024
- Après cette date, stage ouvert aux autres licenciés en fonction des places disponibles
- **48 places maximum** (si nécessaire, sélection en fonction du classement de CID, du classement départemental, et de la réception des dossiers)
- Renseignements auprès de **Maître Thomas MARTIN**, ATD des Hauts-de-Seine, au 06 01 14 18 68 ou atd@escrime-cde92.fr



STAGE DEPARTEMENTAL édition 2024 à Vichy du lundi 8 au vendredi 12 avril

92

TRANSPORT - HEBERGEMENT

- Transport en groupe **et** en train (compris dans le tarif)
- Départ le lundi matin, Retour vendredi en fin de journée
- Hébergement et repas dans l'enceinte du centre omnisport de VICHY, infos sur www.sport-vichy.fr

RESERVATION

- Fiche de pré-inscription à renvoyer remplie et signée via mail
- Envoi du dossier dès le 1er décembre 2023, et avant la clôture (documents téléchargeables sur notre site www.escrime-cde92.fr)
- **Clôture des inscriptions le mardi 12 mars 2024**
- Attention le CDE92 devra être en possession du dossier complet à la date de clôture afin que l'inscription puisse être validée
- Le paiement est à transmettre avec le dossier (virement ou chèque à l'ordre du « CDE92 »):
 - acompte de 170€, (début février 2024),
 - solde, (début avril 2024), (270€ ou 370€ en fonction du département de licence).
- En cas de désistement après la clôture des inscriptions, l'acompte ne pourra être restitué.
- Attention d'autres documents dont un certificat médical sont nécessaires pour les activités; voir le détail au dos de la fiche d'inscription.

